

Adhérez !

Continuons à agir ensemble dans l'entraide et l'analyse objective des situations. Chaque année, vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre et nous faire confiance dans notre démarche de veille et de défense des intérêts individuels et collectifs.

C'est avec votre adhésion et votre confiance que nous pouvons mener à bien nos actions et luttes !



SUPPer* c'est vous ! Chaque salarié y a sa place

SUPPer est un syndicat **100% Thales** créé en 1993 par des salariés déçus du syndicalisme confédéré et résolus à constituer une force **indépendante** et **autonome** au service **exclusif** des salariés.

Cette **indépendance de SUPPer** confère à ses représentants une **totale liberté de décision et d'action**.

Sans elle, nous ne serions qu'un syndicat de plus parmi tant d'autres. Grâce à elle, nous nous donnons les moyens pour agir concrètement.

(*) : *Syndicat Unitaire et Pluraliste du Personnel*

SUPPer : un ADN syndical sans équivalent dans Thales

1/ Autofinancement

Nos frais de fonctionnement sont couverts à 100% par les cotisations des adhérents. Nous refusons tout financement de la direction, de l'état, ou de mécénat.

C'est unique dans Thales ! De cette manière, SUPPer est à l'abri des influences financières.

2/ Structure en réseau

Pour se prémunir des tentatives d'influences extérieures (MEDEF, partis politiques, etc.), rien de mieux qu'une organisation en réseau.

C'est tout le contraire des autres syndicats, avec leur hiérarchie pyramidale !

Aidez-nous, soutenez-nous, REJOIGNEZ SUPPer !

- Être adhérent SUPPer, c'est faire partie d'un groupe solidaire qui réfléchit aux actions et revendications utiles pour tous.
- Être adhérent SUPPer, c'est pouvoir s'exprimer localement, en central mais aussi au niveau du Groupe.
- Être adhérent SUPPer, c'est soutenir des priorités et agir pour :
 - Le respect des conditions de travail,
 - La reconnaissance des salariés (salaires, part variable pour tous, 13ème mois ...),
 - Le maintien de l'emploi,
 - Le respect équilibre vie pro/ vie perso,
 - Le combat contre les discriminations.

Adhérer à SUPPer, c'est proposer vos idées, obtenir un soutien et des informations !

Avec nous, soyez acteur de notre indépendance,

C'est bien parce qu'il y a beaucoup de sujets à traiter, et que cela nécessite un maximum d'idées pour proposer des alternatives consensuelles.

En nous unissant, nous mettons de la force dans nos propositions à tous les niveaux. Les préoccupations de chaque entité et site sont souvent très différentes.



C'est quoi un syndicat ?

C'est un outil démocratique pour défendre et organiser les salariés au sein d'une entreprise, d'un groupe, d'une convention collective ...



Pourquoi adhérer à un syndicat ?

On ne reste pas isolé au travail, on arrête de subir, on rejoint un collectif pour défendre ses droits.

Pourquoi rejoindre le syndicat SUPPer ?

Le syndicat SUPPer n'existe que dans Thales. Nous défendons des valeurs de sincérité, de loyauté et de fidélité dans le combat syndical pour la défense des salariés.

S'engager dans SUPPer, c'est :

- Être **solidaires** parce que c'est ensemble que nous pouvons réussir à changer ou améliorer la vie dans l'entreprise
- **Défendre les intérêts collectifs**, nos conditions de travail, l'égalité entre les femmes et les hommes,
- Être **unitaires** car l'unité est essentielle pour se défendre et obtenir de nouveaux droits tout en respectant les différences d'idées
- Être **démocratiques** car c'est à partir des idées de chacun et de chacune que peuvent émerger des projets collectifs et formuler des revendications
- **Refuser tout dogme** et ne pas se laisser dicter sa conduite.

Être syndiqué à SUPPer c'est simplement agir pour garder ou retrouver sa dignité, être acteur ou actrice du changement de ses conditions de vie et de travail dans l'entreprise.



Les adhésions sont notre seule source de revenus

La cotisation à SUPPer est de 50€/an minimum, déductible des impôts au titre des cotisations syndicales à hauteur de 66 % soit un montant réel de 17 €.

Cette cotisation permet à SUPPer de fonctionner (action et support juridique, frais de formations, etc.).

NOUVEAU



<http://syndicatsupper.fr>



Venez vous informer sur notre **nouveau site**